



2 0 2 3 - 2 4

GUIDE

DU DÉPARTEMENT
MUSIQUE ANCIENNE

Table des matières

<i>ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE</i>	3
ORGANISATION DES ÉTUDES	6
<i>CONDITIONS D'ADMISSION</i>	6
<i>PARCOURS DE FORMATION</i>	6
DNSPM / Licence	8
<i>GÉNÉRALITÉS</i>	8
<i>GRILLES DE COURS PAR DÉPARTEMENTS</i>	11
MUSIQUE ANCIENNE	11
<i>CONTENUS DES COURS</i>	13
UE 1 – PRATIQUES PRINCIPALES	13
UE 2 – HISTOIRE DE LA MUSIQUE	14
UE 3 – ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES	15
UE 4 – PRATIQUE D'ENSEMBLE	17
UE 5 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX	18
UE 6 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX & STAGE	20
Master « Musique : recherche et pratiques d'ensemble »	21
<i>GÉNÉRALITÉS</i>	21
<i>CONTENUS DES COURS</i>	24
UE 1 – Enseignements disciplinaires - Mémoire	24
UE 2 – Compétences auxiliaires - Professionnalisation	25
UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation	26
MODALITÉS DE VALIDATION & D'ÉVALUATION	27
RÉFÉRENTIEL DE FORMATION DNSPM MUSIQUE ANCIENNE	28
ANNEXE 1 : DOCUMENT CADRE SUR LES STAGES	31
ANNEXE 2 : DOCUMENT CADRE SUR LE PORTFOLIO	36

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

DISCIPLINES INSTRUMENTALES

DNSPM/LICENCE : Professeurs de répertoires principaux

Instruments à cordes		Saxophone	Christophe Bois Gilles Tressos
Violon	Blandine Chemin François-Marie Drieux		
Alto	Vlad Bogdanas	Cuivres	
Violoncelle	Yaëlle Quincaret & Xavier Gagnepain (professeur invité)	Trompette	Arnaud Juchault
Contrebasse	Jérémy Decottignies & Jean-Christophe Deleforge (professeur invité)	Trombone	Thierry Guilbert
		Cor	Arnaud Delépine
		Tuba	Stéphane Balzeau
Piano	Catherine Schneider Alain Villard	Percussion	Jean-Baptiste Couturier Rémi Durupt
Musique ancienne		Musiques traditionnelles	
Chant	Romain Bockler, Claire Lefilliâtre	Les cours d'instrument se déroulent sous forme de compagnonnage. L'enseignant est proposé par l'étudiant en accord avec le coordinateur de département des musiques traditionnelles.	
Flûte à bec	Claire Michon		
Traverso	Delphine Leroy & Aurélien Delage		
Cornet à bouquin	Judith Pacquier		
Violon ancien	Marie Rouquié		
Clavecin	Pascal Dubreuil		
Viola de gambe	Matthieu Lussion, Mathilde Vialle		
Luth et théorbe	Pascale Boquet, Thibaut Roussel		
Violoncelle ancien	Hilary Metzger		
Orgue	Olivier Houette		

Et de nombreux artistes invité.es pour des sessions et masterclasses.

Diplôme d'État : Professeurs ci-dessus et professeurs de répertoires principaux choisis en accord avec la direction.

DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES

DISCIPLINES TRANSVERSALES

Musique de chambre	Vlad Bogdanas Alain Villard Johanne Ralambondrainy Jacques Nicolas Yaëlle Quincaret Delphine Leroy Jérôme Pouré (Tours) Professeurs de musique ancienne	Déchiffrage, lecture et transposition	Jacqueline Bensimhon Johanne Ralambondrainy Stéphane Fillet
Orchestre cordes	Chefs invités	Technique et déchiffrage (percussions)	Nicolas Dumesne & Samuel Favre
Atelier danse traditionnelle	Benoît Guerbigny	Improvisation et accompagnement de la danse	Renaud Détruit
Éducation rythmique	Stanislas Delannoy	Harmonie au piano	François-Luc Chaurin
Pratiques corporelles	Arnaud Creusot, enseignant en cours de recrutement	Improvisation Jazz	Recrutement en cours (Poitiers) Jean-Baptiste Réhault (Tours) Sylvain Kuntzmann
		Musique assistée par ordinateur (MAO)	
		Écriture, arrangement	Stéphane Fillet (Tours)

	Romain Panassié (DE)	Clavier complémentaire	Recrutement en cours (Poitiers)
Accompagnateurs	Johanne Ralambondrainy Lujza Marková Jean-Miguel Aristizabal Séverin Treille (Tours cuivres) Olivier Nizier (Tours percussions)	Analyse appliquée	Séverin Treille (Tours) Jean-Miguel Aristizabal Séverin Treille Benoît Sitzia Rémi Durupt

FORMATION PÉDAGOGIQUE

Improvisation	Claire Bergerault Patrick Ingueneau Edwige Fouquet	Pratique pédagogique	Philippe Compagnon, Stéphane Forlacroix, Edwige Fouquet, Pierre-Yves Jalicon, Catherine Schneider, Barbara Tenneguain, Géraldine Thébault, Louis Théveniau, Carole Frérebeau, Éloïse Gomez, Élise Labussière, Christophe Bois, Maxime Chevrier, Arnaud Sevault, Delphine Debeuf, Jean-Baptiste Couturier, Claire Michon et tous les conseillers pédagogiques
Musiques actuelles amplifiées	Tony Lardet		
Théâtre	Edwige Fouquet, Stéphane Keruel		
Pratiques artistiques plurielles	Philippe Rousseau, Leela Petronio		
TIC et écriture	Marc Lemonnier, Sylvain Kuntzmann		
Psychologie, sociologie	Tiphany Berger, Jean-François Rouet Véronique Drai-Zerbib	Environnement professionnel et Portfolio	François-Xavier Caillet, Cécile Hubineau, Claire Michon, Jean-Nicolas Richard, Kirsten Trunski-Royannais, Barbara Tenneguain, Louis Théveniau, Gilles Tressos, Éric Valdenaire
Sciences de l'Éducation	Philippe Péaud, Barbara Tenneguain, Kirsten Trunski-Royannais		
Travaux d'études personnel	Philippe Devaux, Guillaume Lurton Benoît Haug, Sylvain Perret	Projet réalisation musicale	Barbara Tenneguain et les tuteurs

DISCIPLINES SPÉCIFIQUES

Musique ancienne		Musiques traditionnelles	
Basse continue & Accord et tempéraments	Pascal Dubreuil Lujza Marková Jean-Miguel Aristizabal Dominique Ferran	Danse	Benoît Guerbigny
Rhétorique musicale	Pascal Dubreuil	Pratiques d'ensemble	Jean-François Vrod Julien Padovani
Consort de violons et violes	Marie Rouquié Matthieu Lusson	Chant	Evelyne Girardon Clément Gauthier Philippe Compagnon
Consort de flûtes à bec	Claire Michon	Histoire et esthétique	Sandrine Le Coz Benoît Haug
Modes, solmisation, contrepoint Early music lab	Marc Busnel Tous les enseignants musique ancienne	Patrimoine et ses sources	Hoëla Barbedette
		Problématiques actuelles	Rémi Jaulain François Robin
		Style modalité et variation Organologie	Alexandre Séli
		Suivi du mémoire	Benoît Haug

Cuivres et percussions

Orchestre d'harmonie

Philippe Ferro

Musiques actuelles et Jazz

Ensemble Jazz et MAA

(DE)

Guillaume Christophel

Jean-Yves Monjauze

Didactique Jazz et MAA

Culture Jazz et MAA

Écriture et arrangement

Boris Senon, Olivier Thémines

Stéphane Payen

Saxophone

Quatuor

Grand ensemble

Thomas Gobert

Dylan Corlay

Formation musicale

Technique vocale

Perfectionnement FM

Harmonisation clavier

Didactique spécifique FM

Direction de chœur

Physiologie de la voix de
l'enfant**(DE)**

Geoffroy Dudouit

David Le Moigne

David Le Moigne

Geoffroy Dudouit

Geneviève Bouillet

ORGANISATION DES ÉTUDES

Le REGLEMENT DES ETUDES décrit les modalités et critères d'admission, l'organisation et le contenu des cursus, les modalités des évaluations et de délivrance des diplômes.

Les informations générales présentées ici ne sont que des extraits. Le document complet est accessible aux étudiants sur le Cloud du pôle Aliénor.

CONDITIONS D'ADMISSION

Entrée en 1^{er} cycle (DNSPM/Licence ou DE)

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme national d'orientation professionnelle de musicien (DNOP) **ou** d'un diplôme d'études musicales (DEM) dans la discipline principale **ou** pouvant justifier du suivi d'un enseignement préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans la spécialité musique, dispensé par un établissement agréé à délivrer cette formation,
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence

Une dispense de l'une des conditions d'admission peut être accordée par la direction du pôle Aliénor, sur avis d'une commission. Il est dans ce cas, particulièrement important d'indiquer avec précision et de justifier tous les éléments concernant la formation et les expériences du candidat.

Entrée en 2^{ième} cycle (Master)

La formation s'adresse aux instrumentistes et chanteurs remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) et d'une licence de musique et/ou musicologie
- être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie.

Dans tous les cas, se reporter à la brochure d'information sur le site du pôle Aliénor.

PARCOURS DE FORMATION

1 – Disciplines concernées par le DNSPM/licence et par le DE

Dans ces départements, le concours d'entrée est unique. Les candidats admis auront donc, s'ils le souhaitent, accès à l'ensemble de l'offre de formation. Deux possibilités s'offrent :

- Un cursus visant à obtenir le double diplôme DNSPM / Licence (durée type : 6 semestres) avec possibilité de suivre également la formation au DE
- Un cursus visant à obtenir le DE seulement

2 – Disciplines uniquement concernées par le DE seul

Les candidats admis auront, plusieurs possibilités de parcours :

- DE seulement
- DOUBLE DE

Les candidats ont la possibilité de se présenter dans 2 spécialités différentes pour poursuivre un cursus menant à l'obtention de 2 DE en 3 ans.

- PARCOURS DUMI et DE

Suite à la réussite à l'examen d'entrée au pôle Aliénor et selon les préconisations du jury, les étudiants ayant obtenu le DUMI aux CFMI de Poitiers ou de Tours peuvent voir leur parcours d'études raccourci.

3 – Master

Formation délivrée par l'Université de Poitiers en collaboration avec l'Université de Tours et le pôle Aliénor.

Pour des raisons d'organisation du planning des cours, le parcours simultané DE et Master est soumis à un accord de la direction.

4 – Étudiants étrangers / International students

Alternative possibilities for international students:

- **Regular programs:** open to all students (see language requirements).
- **Exchange students** (Erasmus +): for students coming from partner-institutions, within the Erasmus + program.

⇒ **More information in the brochure « Information for international students » and the Erasmus+ course catalogue (English, Français).**

L'ARTICULATION ENTRE LES FORMATIONS DNSPM/Licence et DE

Le pôle Aliénor offre la possibilité aux étudiants poursuivant le cursus DNSPM/Licence de suivre conjointement une formation diplômante au Diplôme d'État dans la même discipline, département et option. La première année est un « tronc commun » entre les 2 formations ; les 2^e et 3^e années, plus spécifiquement consacrées aux compétences pédagogiques sont accessibles à partir de la 2^e ou 3^e année de formation au DNSPM. ⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

VALIDATION DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES ACQUISES ANTÉRIEUREMENT

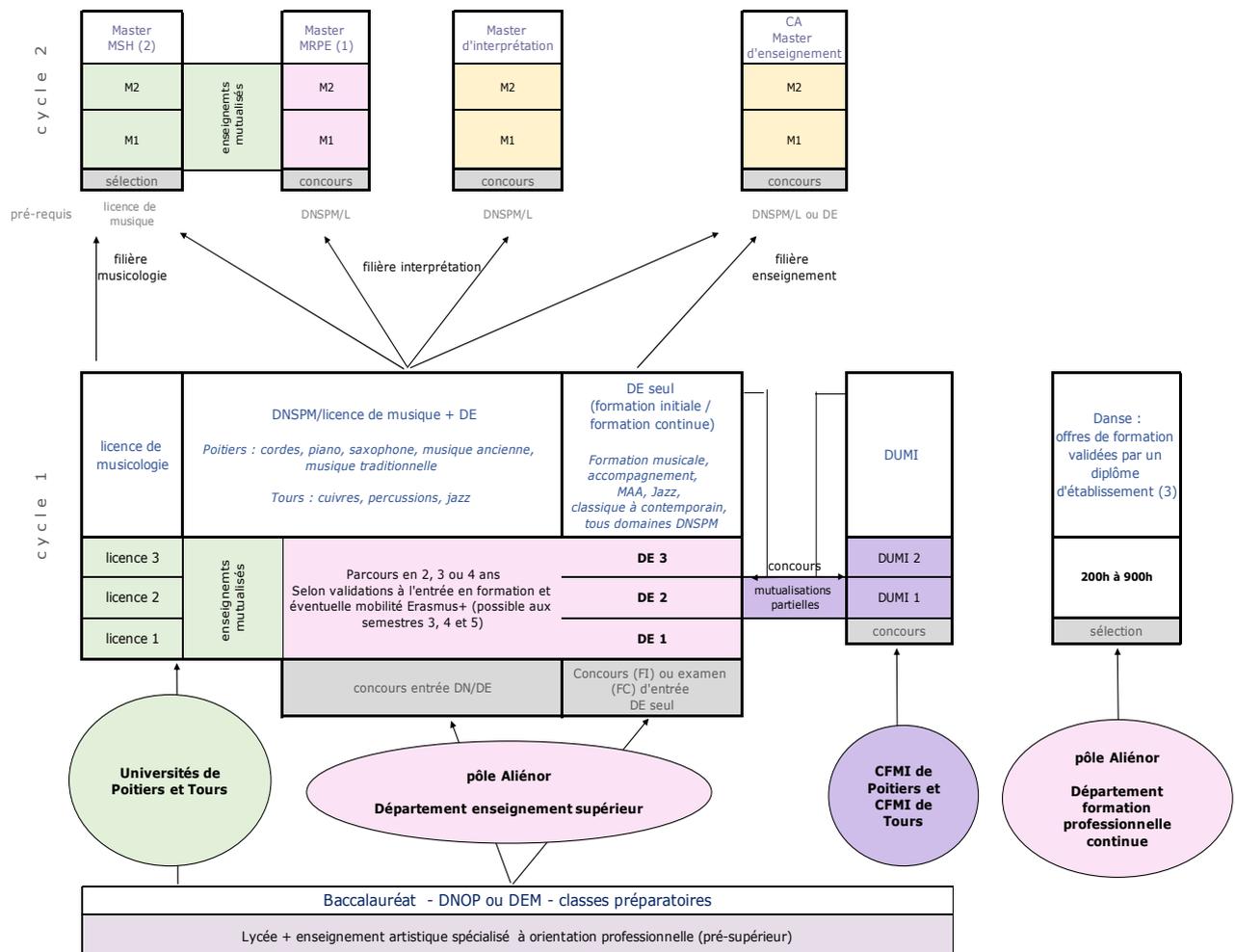
Pour toutes les formations, le pôle Aliénor a mis en place des procédures de validation des compétences et des connaissances acquises antérieurement.

- Cette procédure peut permettre de réduire la durée du parcours d'études ;
- DNSPM/Licence : les étudiants déjà titulaires d'une licence de musique sont dispensés de la partie universitaire du parcours et pourront voir la durée de leurs études (articulation DNSPM/DE) réduite.

VALIDATION, DISPENSES, CONGÉS

Afin de définir au mieux les parcours d'études, les demandes de validations, de dispense de cours, de congés ou de retour dans le cursus doivent être faites le plus tôt possible. ⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES

Organigramme de l'offre de formation au pôle Aliénor cursus, diplômes, parcours et articulations avec d'autres formations



1. Master de musicologie, parcours "Musique : Recherche et pratiques d'ensemble". Universités de Poitiers et Tours, pôle Aliénor, Abbaye aux Dames de Saintes

2. Master de musicologie, parcours "Musique et sciences humaines". Universités de Poitiers et Tours

3. Processus d'inscription à l'inventaire en cours pour ces diplômes : Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD), autres formations en projet

GÉNÉRALITÉS

LES DÉPARTEMENTS D'ÉTUDES

Cursus menant à l'obtention du DNSPM/licence et / ou au DE :

- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Saxophone
- Piano
- Musique ancienne (tous instruments, chant, orgue)
- Musiques traditionnelles de France (tous instruments, chant)
- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Percussions

COORDINATEURS

Chaque département d'études est placé sous la responsabilité d'un coordinateur. Cette personne assure la cohérence entre les enseignements réguliers et ponctuels et le lien entre tous les enseignants du département.

Le coordinateur assure un suivi pédagogique individualisé de tous les étudiants du département ; sa connaissance approfondie du milieu professionnel lui permet d'avoir un rôle de conseil, notamment sur les points suivants :

- Suivi de la formation : parcours, enseignements
- Conception des contenus et du planning : masterclasses et sessions, mises en situation professionnelle
- Stage d'immersion : conseil et évaluation
- Évaluation : conseil des études, jurys, validation des programmes des évaluations intermédiaires et terminales

Chaque étudiant bénéficie d'un rendez-vous individuel en début d'année universitaire, et peut par la suite solliciter le coordinateur pour toute question spécifique au département d'études.

Nota Bene : la coordination de la musique de chambre à Poitiers est assurée par Vlad Bogdanas (classiques) et Judith Pacquier (musique ancienne).

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CURSUS

- Articulation forte entre les 2 parties constituant le cursus (pôle Aliénor et université)
- Articulation avec la formation pédagogique (filière DE)
- Large ouverture esthétique, et accent mis sur l'interprétation historiquement informée
- Immersion et insertion professionnelles : stages avec de nombreux partenaires, ensembles, orchestres, lieux de diffusion
- Projet inter-régional fondé sur de nombreux partenariats

PARCOURS ET PROFESSIONNALISATION

Le DNSPM, formation supérieure de I^o cycle, est une formation généraliste de musicien interprète, et ne correspond donc pas à une spécialisation qui se déroule lors d'un II^o cycle d'études (master), qui peut s'effectuer en France ou à l'étranger. À ce jour, des masters de musicien interprète existent seulement dans les 2 CNSMD (accessibles aux titulaires d'un DNSPM + concours), mais des masters universitaires sont proposés en collaboration avec des pôles d'enseignement supérieur.

Le DNSPM donne aussi la possibilité d'une professionnalisation directe (musicien interprète, etc.).

PARCOURS PERSONNALISÉS

Le projet de parcours de l'étudiant est défini durant la première année d'études : élaboré avec l'équipe pédagogique, il prend en compte les souhaits de l'étudiant, la validation des acquis antérieurs (pôle Aliénor et Université), les résultats au concours d'entrée, et le parcours global envisagé par l'étudiant. Ce projet de parcours a une valeur d'orientation et peut être modifié pendant la durée des études. Il peut amener l'étudiant à obtenir les différents diplômes visés en une durée variable.

De nombreux parcours sont possibles. Cependant les parcours conduisant à certaines situations sont exclus.

⇒ Se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

PROCÉDURE D'ENTRÉE DANS LA FILIÈRE DIPLÔME D'ÉTAT

La première année est un « tronc commun » entre les 2 formations. Les étudiants peuvent intégrer la 2^{ème} année de formation au DE à partir de la 2^{ème} ou 3^{ème} année de DNSPM suivant le profil à l'entrée, le projet de parcours et l'évaluation de l'année de tronc commun.

Détail de la procédure, contenu du dossier, etc. ⇒ REGLEMENT DES ETUDES

ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans le REGLEMENT DES ETUDES

Voir aussi le barème ⇒ page 27

Nota Bene :

- L'évaluation et les validations des UE et des années universitaires sont indépendantes entre le pôle Aliénor et l'université.
- Les étudiants bénéficient sous certaines conditions, pour la validation du semestre d'études, d'un système de compensation entre les UE évaluées par le pôle Aliénor et l'université. ⇒ REGLEMENT DES ETUDES

Pour **tout ce qui concerne l'évaluation à l'université, il est très important de se renseigner précisément auprès du département musique de l'université de Poitiers ou de Tours.**

L'UFR met en place chaque année des modalités de contrôle des connaissances qui déterminent très précisément le déroulement des examens. ⇒ Guide de l'étudiant de l'université de Poitiers : www.sha.univ-poitiers.fr

⇒ Livret licence de l'université de Tours : <http://ash.univ-tours.fr/>

PLAN D'ÉTUDES - FORMATION AU DNSPM / LICENCE – Poitiers

1ère année

semestre 1	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	18	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique I (Université)	48	6	2		
Musiques de transmission écrite	24			ecn	1
Histoire la musique du Moyen-Âge	24			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	48	6	2		
Culture des répertoires	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
Langages principaux	12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble	54	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux 1	54	3	1		
Éducation rythmique	12			ecn	2
Médiation et outils d'insertion	12			ecn	2
Initiation sonorisation	6			ecn	1
Journées d'accueil & découverte pratiques artistiques	24			ecn	1
UE 6 - Enseignements transversaux 2	30	3	1		
Musique assistée par ordinateur	12			ecn	1
Langues vivantes (université)	18			ecn	1

semestre 2	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	18	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique II (Université)	48	6	2		
Musiques de transmission orale	24			ecn	1
Histoire des musiques actuelles et jazz	24			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	48	6	2		
Culture des répertoires	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
Langages principaux	12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble	54	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux 1	45	3	1		
Éducation rythmique	9			ecn	2
Médiation et outils d'insertion	9			ecn	2
Projet, Pratique de la scène	27			ecn	3
UE 6 - Enseignements transversaux 2	24	3	1		
Musique assistée par ordinateur	12			ecn	1
Langues vivantes (université)	12			ecn	1

2ème année

semestre 3	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	18	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique III (Université)	48	6	2		
Histoire de la musique de la Renaissance	24			ecn	1
Ethnomusicologie	24			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	48	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
Langages principaux	12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble	54	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux	18	3	1		
Médiation et outils d'insertion	18			ecc	1
UE 6 - Enseignements transversaux 2	34	3	1		
Pratique corporelle	16			ecc	1
Langues vivantes (université)	18			ecn	1

semestre 4	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	19	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
Concert de 2ème année	1			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique IV (Université)	48	6	2		
Histoire de la musique XVIIe et XVIIIe siècles	24			ecn	1
Histoire de la musique tonale du XIXe et XXe siècles	24			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	48	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
Langages principaux	12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble	30	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux	24	3	1		
Enregistrement & montage	18			ecn	1
Portfolio	6			ecc	1
Langues vivantes (université)	18			ecn	1
UE 6 - Stage	35	3	2		
Stage 1	35			ecn	1

3ème année

semestre 5	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	18	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique V (Université)	48	6	2		
Histoire des musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles	24			ecn	2
Musicologie thématique ethnomusicologie	12			ecn	1
Musicologie thématique musiques actuelles	12			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	54	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
Enjeux de la musicologie (université)	18			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble	54	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux	9	3	1		
Médiation et outils d'insertion	9			ecc	1
Langues vivantes (université)	18			ecn	1
UE 6 - Stage	35	3	1		
Stage 2	35			ecc	1

semestre 6	volume horaire détail	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales	20	6	3		
Répertoires principaux & masterclasses	18			ecn	1
Concert de fin d'études	2			ecn	1
UE 2 - Histoire de la musique VI (Université)	48	6	2		
Musicologie thématique Renaissance	12			ecn	1
Musicologie thématique XVIIe et XVIIIe siècles	12			ecn	1
Musicologie thématique musique tonale du XIXe et XXe siècles	12			ecn	1
Musicologie thématique musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles	12			ecn	1
UE 3 - Enseignements spécifiques	36	6	3		
Culture des répertoires & initiation à la recherche	24			ecn	2
Matériaux musicaux	12			ecn	1
UE 4 - Pratique d'ensemble	54	6	2		
Pratique d'ensemble	30			ecn	1
Session spécifique	24			ecn	1
UE 5 - Enseignements transversaux	9	3	1		
Médiation et outils d'insertion	9			ecc	1
Langues vivantes (université)	18			ecn	1
UE 6 - Stage	35	3	2		
Rapport de stage	35			ecn	1

Cours suivi à l'université

NOTES

1. Pour le détail des contenus, modalités et critères d'évaluation, se reporter au descriptif détaillé des cours, et au règlement des études
2. Validation des cours : ecn = évaluation continue notée ; ecc = évaluation sur certificat de participation ; e = examen noté ;

GRILLES DE COURS PAR DÉPARTEMENTS

MUSIQUE ANCIENNE

Coordination : Claire MICHON

Formation à l'interprétation des répertoires du Moyen-Âge jusqu'à la fin de l'époque baroque. Selon les instruments, le travail inclura des répertoires plus tardifs et contemporains. Un accent particulier est mis sur l'autonomie et la préparation à la recherche (traités, recherche de répertoire, contexte historique, organologie, édition, etc.) afin d'aider les étudiants à se construire une démarche personnelle qui prenne en compte l'évolution actuelle des musiques anciennes.

PRATIQUES D'ENSEMBLE

Musique de chambre (coordination Judith Pacquier) ⇒ page 21.

Les étudiants sont encouragés à travailler en autonomie : ils définissent leurs programmes et groupes en concertation avec leur professeur de répertoires principaux. Ils sont amenés à travailler avec plusieurs enseignants au cours de chaque semestre.

Orchestre à cordes : Les étudiants en musique ancienne peuvent être amenés à participer aux sessions de l'orchestre à cordes.

SESSIONS ET PROJETS SPÉCIFIQUES

Ces sessions et des journées thématiques (Early Music Lab), menées par les enseignants du pôle et/ou par des intervenants extérieurs, permettent d'aborder des sujets tels que : danse baroque, la musique dans le temps liturgique, improvisation, etc. Elles peuvent aboutir à des productions en partenariat avec des ensembles spécialisés.

Certaines sessions seront organisées conjointement avec les autres domaines d'études, ou avec d'autres établissements supérieurs français ou européens et avec le département de musique ancienne du CRR de Tours.

PROJETS 2023-2024

La thématique générale de l'année 2022-2023 sera centrée sur la musique française de l'époque baroque (Early Music Lab). Au printemps 2024, une session d'orchestre sera dirigée par Louis-Noël Bestion de Camboulas.

PARC INSTRUMENTAL

3 clavecins (Couchet & Giusti de T. Crijnen ; Hensch de P. Chevalier) ; 1 orgue (*organo di legno* de Q. Blumenroeder). 1 consort de 11 flûtes à bec (Rafi de F. Li Virghi) ; 2 traversos (A. Weemals, R. Tutz) ; 2 violons et 1 alto baroques, 1 violoncello da spalla (J.-P. Boury) ;

GRILLE DE COURS MUSIQUE ANCIENNE

1ère année

semestre 1				semestre 2			
	ECTS / UE	coeff / UE	validation		ECTS / UE	coeff / UE	validation
UE 1 - Pratiques principales				UE 1 - Pratiques principales			
Répertoires principaux	6	3	ecn 1	Répertoires principaux & masterclasses	6	3	ecn 1
<i>Répertoires principaux musique ancienne</i>			ecc 1	<i>Répertoires principaux musique ancienne</i>			ecc 1
<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>				<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>			
UE 2 - Histoire de la musique I (Université)	6	2	ecn 1	UE 2 - Histoire de la musique II (Université)	6	2	ecn 1
Musiques de transmission écrite			ecn 1	Musiques de transmission orale			ecn 1
Histoire la musique du Moyen-Âge			ecn 1	Histoire des musiques actuelles et jazz			ecn 1
UE 3 - Enseignements spécifiques				UE 3 - Enseignements spécifiques			
Culture des répertoires	6	3	ecn 2	Culture des répertoires	6	3	ecn 2
<i>Early music lab</i>			ecc 1	<i>Early music lab</i>			ecc 1
<i>Rhétorique musicale</i>			ecc 1	<i>Rhétorique musicale</i>			ecc 1
<i>Culture musique ancienne</i>			ecn 1	<i>Culture musique ancienne</i>			ecn 1
Matériaux musicaux			ecn 1	Matériaux musicaux			ecn 1
<i>Basse continue</i>			ecn 1	<i>Basse continue</i>			ecn 1
<i>Made, solmisation, contrepoint</i>			ecn 1	<i>Made, solmisation, contrepoint</i>			ecn 1
Langages principaux			ecn 1	Langages principaux			ecn 1
<i>Accord et tempéraments</i>				<i>Ornementation, diminution, improvisation</i>			
UE 4 - Pratique d'ensemble	6	2	ecn 2	UE 4 - Pratique d'ensemble	6	2	ecn 2
Pratique d'ensemble			ecn	Pratique d'ensemble			ecn
<i>Grand ensemble de musique ancienne</i>			ecn	<i>Grand ensemble de musique ancienne</i>			ecn
<i>Musique de chambre</i>			ecn	<i>Musique de chambre</i>			ecn
<i>Ensemble Renaissance ou Consort</i>			ecn	<i>Ensemble Renaissance ou Consort</i>			ecn
Session spécifique			ecn 1	Session spécifique			ecn 1
UE 5 - Enseignements transversaux 1	3	1	ecn 2	UE 5 - Enseignements transversaux 1	3	1	ecn 1
Éducation rythmique (danse traditionnelle)			ecn 2	Éducation rythmique (danse traditionnelle)			ecn 1
Médiation et outils d'insertion			ecn 2	Médiation et outils d'insertion			ecn 1
Initiation sonorisation			ecc 1	Projet, Pratique de la scène			ecn 2
Journées d'accueil & découverte pratiques artistiques			ecc 1				
UE 6 - Enseignements transversaux 2	3	1	ecn 1	UE 6 - Enseignements transversaux 2	3	1	ecn 1
Musique assistée par ordinateur			ecn 1	Musique assistée par ordinateur			ecn 1
Langues vivantes (université)			ecn 1	Langues vivantes (université)			ecn 1

2ème année

semestre 3		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales					
Répertoires principaux & masterclasses					
<i>Répertoires principaux musique ancienne</i>					
<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>					
6	3		ecn	1	
UE 2 - Histoire de la musique III (Université)					
Histoire de la musique de la Renaissance					
Ethnomusicologie					
6	2		ecn	1	
UE 3 - Enseignements spécifiques					
Culture des répertoires & initiation à la recherche					
<i>Early music lab</i>					
<i>Rhétorique musicale</i>					
<i>Culture musique ancienne</i>					
Matériaux musicaux					
<i>Basse continue</i>					
<i>Mode, solmisation, contrepoint</i>					
Langages principaux					
<i>Accord et tempéraments</i>					
6	3		ecn	2	
UE 4 - Pratique d'ensemble					
Pratique d'ensemble					
<i>Grand ensemble de musique ancienne</i>					
<i>Musique de chambre</i>					
<i>Ensemble Renaissance ou Consort</i>					
Session spécifique					
6	2		ecn	2	
UE 5 - Enseignements transversaux					
Médiation et outils d'insertion					
3	1		ecn	1	
UE 6 - Enseignements transversaux 2					
Pratique corporelle					
Langues vivantes (université)					
3	1		ecn	1	

semestre 4		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales					
Répertoires principaux & masterclasses					
<i>Répertoires principaux musique ancienne</i>					
<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>					
Concert de 2ème année					
6	3		ecn	1	
UE 2 - Histoire de la musique IV (Université)					
Histoire de la musique XVIIe et XVIIIe siècles					
Histoire de la musique tonale du XIXe et XXe siècles					
6	2		ecn	1	
UE 3 - Enseignements spécifiques					
Culture des répertoires & initiation à la recherche					
<i>Early music lab</i>					
<i>Rhétorique musicale</i>					
<i>Culture musique ancienne</i>					
Matériaux musicaux					
<i>Basse continue</i>					
<i>Mode, solmisation, contrepoint</i>					
Langages principaux					
<i>Ornementation, diminution, improvisation</i>					
6	3		ecn	2	
UE 4 - Pratique d'ensemble					
Pratique d'ensemble					
<i>Grand ensemble de musique ancienne</i>					
<i>Musique de chambre</i>					
<i>Ensemble Renaissance ou Consort</i>					
Session spécifique					
6	2		ecn	2	
UE 5 - Enseignements transversaux					
Enregistrement & montage					
Portfolio					
Langues vivantes (université)					
3	1		ecn	1	
UE 6 - Stage					
Stage 1					
3	2		ecn	1	

3ème année

semestre 5		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales					
Répertoires principaux & masterclasses					
<i>Répertoires principaux musique ancienne</i>					
<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>					
6	3		ecn	1	
UE 2 - Histoire de la musique V (Université)					
Histoire des musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles					
Musicologie thématique ethnomusicologie					
Musicologie thématique musiques actuelles					
6	2		ecn	2	
UE 3 - Enseignements spécifiques					
Culture des répertoires & initiation à la recherche					
<i>Early music lab</i>					
<i>Rhétorique musicale</i>					
<i>Culture musique ancienne</i>					
Matériaux musicaux					
<i>Basse continue</i>					
<i>Mode, solmisation, contrepoint</i>					
Enjeux de la musicologie (université)					
6	3		ecn	2	
UE 4 - Pratique d'ensemble					
Pratique d'ensemble					
<i>Grand ensemble de musique ancienne</i>					
<i>Musique de chambre</i>					
<i>Ensemble Renaissance ou Consort</i>					
Session spécifique					
6	2		ecn	2	
UE 5 - Enseignements transversaux					
Médiation et outils d'insertion					
Langues vivantes (université)					
3	1		ecn	1	
UE 6 - Stage					
Stage 2					
3	1		ecn	1	

semestre 6		ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales					
Répertoires principaux & masterclasses					
<i>Répertoires principaux musique ancienne</i>					
<i>Travail avec accompagnement et prestations publiques</i>					
Concert de fin d'études					
6	3		ecn	1	
UE 2 - Histoire de la musique VI (Université)					
Musicologie thématique Renaissance					
Musicologie thématique XVIIe et XVIIIe siècles					
Musicologie thématique musique tonale du XIXe et XXe siècles					
Musicologie thématique musiques expérimentales des XXe et XXIe siècles					
6	2		ecn	1	
UE 3 - Enseignements spécifiques					
Culture des répertoires & initiation à la recherche					
<i>Early music lab</i>					
<i>Rhétorique musicale</i>					
<i>Culture musique ancienne</i>					
Matériaux musicaux					
<i>Basse continue</i>					
<i>Mode, solmisation, contrepoint</i>					
6	3		ecn	2	
UE 4 - Pratique d'ensemble					
Pratique d'ensemble					
<i>Grand ensemble de musique ancienne</i>					
<i>Musique de chambre</i>					
<i>Ensemble Renaissance ou Consort</i>					
Session spécifique					
6	2		ecn	2	
UE 5 - Enseignements transversaux					
Médiation et outils d'insertion					
Langues vivantes (université)					
3	1		ecn	1	
UE 6 - Stage					
Rapport de stage					
3	2		ecn	1	

CONTENUS DES COURS

UE 1 – PRATIQUES PRINCIPALES

☒ pôle Aliénor

RÉPERTOIRES PRINCIPAUX

Professeurs référents

Missions du professeur référent

- Cours d'instrument : le professeur référent enseigne régulièrement les répertoires principaux ; il s'agit à la fois de perfectionner et de consolider les acquis techniques, et en même temps de mener un travail musical et stylistique ;
- Suivi personnalisé : il aide chaque étudiant au « travail de fond » et à faire le lien entre les contenus et/ou esthétiques présentés par les différents formateurs (sessions, masterclasses).
- Il aide l'étudiant à programmer et préparer les prestations publiques et le travail avec accompagnement : organisation du travail, élaboration de l'autonomie, etc. ;
- Connaissance et culture des répertoires principaux ;
- Évaluation : il assure la plus grande partie de l'évaluation continue pour les répertoires principaux.

Organisation des cours

- Chaque professeur référent est responsable de 3 ou 4 étudiants sur une période de 2 à 4 semestres enchaînés. De telle sorte qu'un étudiant sera suivi successivement par 2 formateurs sur la durée de ses études ;
- Les cours sont semi collectifs ou individuels ;
- Nombre d'heures de cours : 12h (semestres impairs) / 18h semestres (semestres pairs)

Référentiel de formation

Chaque département d'études possède un référentiel de formation répertoriant tous les éléments étudiés durant les trois années de formation (répertoire, spécificité de répertoire de l'instrument, etc). Voir page 28

Travail avec accompagnement

Chaque étudiant en DNSPM dispose de 11 heures d'accompagnement sur l'année à répartir sur les deux semestres. Le planning est fixé conjointement par l'étudiant, l'accompagnateur et le professeur référent, en fonction des cours, concerts, masterclasses et évaluations.

- Les heures non effectuées ne peuvent pas être reportées au semestre suivant ;
- Les partitions des œuvres travaillées doivent être communiquées au plus tard 15 jours avant la 1^e répétition ;
- Pour les évaluations de S4 et S6 : les programmes et les partitions doivent être communiquées à l'accompagnateur au moins 8 semaines avant le début de la période d'examen

Prestations publiques et répétitions

Le pôle Aliénor organise de nombreuses occasions de prestations publiques, en interne (Scènes ouvertes), et en partenariat avec différentes structures : réseau des médiathèques, Musée Sainte Croix (Poitiers), Musée des Beaux-Arts (Tours), Université de Tours, TAP, Conservatoire de Grand Poitiers et de Tours, association Villa Fontanella, la ville de Vouneuil-sous-Biard, l'UPCP Métives, etc.

La participation régulière des étudiants à ces concerts est une part importante de la formation.

Concerts de deuxième et troisième année

Les étudiants en deuxième année doivent réaliser un concert de 30 minutes (présentations comprises). Cette prestation est une évaluation intermédiaire et valide une partie de l'UE5.

Les étudiants en S6 réalisent un concert de 45 minutes (présentations comprises). Cette évaluation valide une partie de la troisième année de formation.

→ Pour les détails concernant ces prestations, se reporter au REGLEMENT DES ETUDES.

Modalités d'évaluation et validation

Les modalités d'évaluation et de validation de ces cours sont détaillées dans le REGLEMENT DES ETUDES

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Les descriptifs complets des cours et les bibliographies sont disponibles dans le guide des étudiants du département de musicologie de l'université ainsi que les modalités de contrôle de connaissance.

Cours commun à tous les départements d'études (Université de Poitiers)

Semestre 1

Musiques de transmission écrite
Histoire de la musique du Moyen-Âge

Semestre 2

Musiques de transmission orales
Histoire des musiques actuelles et jazz

Semestre 3

Histoire de la musique de la Renaissance
Ethnomusicologie

Semestre 4

Histoire de la musique XVII^e et XVIII^e siècles
Histoire de la musique tonale du XIX^e et XX^e siècles

Semestre 5

Histoire des musiques expérimentales des XX^e et XXI^e siècles
Musicologie thématique ethnomusicologie
Musicologie thématique musiques actuelles et jazz

Semestre 6

Musicologie thématique Renaissance
Musicologie thématique XVII^e et XVIII^e siècles
Musicologie thématique musiques expérimentales des XX^e et XXI^e siècles
Musicologie thématique musique tonale du XIX^e et XX^e siècles

UE 3 – ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

☒ pôle Aliénor

CULTURE DES RÉPERTOIRES PRINCIPAUX

Organisation	Cours ou sessions, 22h environ par semestre
Objectifs	Mettre l'étudiant en situation de se poser des questions, chercher, prendre du recul ; Interprétation historiquement informée <ul style="list-style-type: none"> • chercher des informations pour situer précisément l'œuvre, le style, la forme ; • fonder son interprétation sur des connaissances : contexte historique, musicologique, organologique... • développer un regard critique sur les éditions ; • Initiation à la démarche de « recherche artistique », qui pourra être approfondie en master.
Évaluation	Évaluation continue qui s'appuie sur la présence, la participation, et l'investissement dans les cours. Semestre 4 : Le dossier de programme du concert de fin d'année participe à l'évaluation de ce cours.

Early Music Lab

Le domaine de musique ancienne organise des journées mensuelles, rassemblant tous les étudiants et un ou plusieurs enseignants, autour d'une thématique commune.

Organisation	3 journées par semestre, obligatoire pour tous les étudiants en musique ancienne
Objectifs	Mettre l'étudiant en situation de se poser des questions, chercher, prendre du recul ; Interprétation historiquement informée <ul style="list-style-type: none"> • chercher des informations pour situer précisément l'œuvre, le style, la forme ; • fonder son interprétation sur des connaissances : contexte historique, musicologique, organologique... • développer un regard critique sur les éditions ; • Initiation à la démarche de « recherche artistique », qui pourra être approfondie en master.
Thématique et contenus 2023-2024	Les Principes de Musique Les 6 journées seront consacrées à l'étude de la musique baroque française et de ses particularités : formes, ornementation, relation avec la danse, le chant. Étude des sources, mise en pratique des traités, etc.
Évaluation	Évaluation continue qui s'appuie sur la présence, la participation, et l'investissement dans les cours et travaux demandés. Semestre 4 : Le dossier de programme du récital de fin d'année participe à l'évaluation de ce cours.

Culture des musiques anciennes

Contenus	Les contenus de cours sont définis en lien avec les thématiques de l'année. Les professeurs du département y partagent leurs passions et découvertes.
Enseignants	Tous les professeurs du département et des professeurs invités

Rhétorique musicale

Contenus	Histoire de la rhétorique : Antiquité, Antiquité tardive, Moyen-Âge, Renaissance, époque baroque. De l'Inventio à l'Actio : l'élaboration du discours à travers toutes les étapes de la Rhétorique. Traité de rhétorique (Aristote, Cicéron, Quintilien) ou musicaux (Burmeister, Quantz, CPE Bach, etc.). L'étude comparée permet d'approfondir les connaissances et la compréhension de l'influence du modèle rhétorique chez les compositeurs et les instrumentistes de l'époque baroque.
Organisation	Cours théoriques en début de semestre puis application pratique sur les répertoires principaux des étudiants.
Étudiants	Obligatoire pour tous les étudiants de musique ancienne.
Enseignant	Pascal Dubreuil

MATÉRIAUX MUSICAUX***Basse continue (claviers)***

Contenus	Approfondissement de la pratique de la basse continue en lien avec les répertoires de musique de chambre. Étude des styles de réalisation par la lecture et l'application des traités ; Travail sur les Partimenti et pratique de la basse continue comme base de l'improvisation.
Enseignants	Pascal Dubreuil, Jean-Miguel Aristizabal

Basse continue (instruments mélodiques et chanteurs)

Objectifs	Concevoir la basse continue comme le fondement de la composition à l'époque baroque, et comme élément fondamental pour construire une interprétation. Maîtriser suffisamment le clavier pour pouvoir l'utiliser au service du travail des pièces des répertoires principaux.
Contenus	Initiation et pratique de la basse continue ; pratique élémentaire du clavier ; règle de l'octave.
Enseignante	Lujza Marková

Modes, solmisation, contrepoint

Contenu	Modalité, pratique vocale des répertoires grégoriens et des polyphonies médiévales et de la Renaissance. Solfège ancien ; pratique des sources originales ; notation, proportions. Approche du contrepoint
Enseignants	Marc Busnel, Romain Bockler

LANGAGES PRINCIPAUX***Ornementation***

Objectifs	Concevoir l'ornementation comme l'un des fondements de la connaissance et la pratique des styles. Réaliser des ornements écrits ou improvisés selon les différents styles, époques, pays.
Contenu	Improvisation et écriture : basses obstinées, Grounds, Ballad tunes, ricercars, diminution... Étude et mise en pratique des traités.
Étudiants	Obligatoire pour les étudiants DN1 et DN2, ouvert aux étudiants de DN3 et Master.
Enseignante	Pascale Boquet

Accord et tempéraments

Objectif	Intégrer les questions de tempéraments et d'accord dans l'élaboration de l'exécution instrumentale.
Contenu (claviers)	Connaissance théorique des principes des accords anciens ; Pratique de l'accord des claviers ; Bases pour l'entretien des clavecins.
Contenu (instruments mélodiques et chant)	Prendre en compte l'importance des tempéraments : style, expressivité, etc. Les mettre en pratique dans différents contextes : en solo, avec clavier, en ensemble sans clavier.
Enseignant	Jean-Miguel Aristizabal

☒ Université

ENJEUX DE LA MUSICOLOGIE – semestre 5

Le cours de L3 « Enjeux de la musicologie » poursuit deux objectifs. D'une part, il présente aux étudiants de fin de premier cycle un panorama des tendances récentes de la discipline musicologique. D'autre part, ses modalités pédagogiques ont été pensées pour permettre l'acquisition de compétences spécifiques à la lecture et à la rédaction scientifiques. Le cours s'appuie sur un recueil d'environ huit articles récents de spécialistes réputés, en langue française ou anglaise, dans les domaines de la musicologie historique, de l'analyse musicale, de la performance, de l'ethnomusicologie, de la psychologie de la musique, etc. Les séances sont consacrées à une analyse du contenu et de la forme de chacun des articles (hiérarchisation des informations, enjeux principaux, assimilation d'un lexique et d'énoncés spécifiques). Les étudiants produisent ensuite individuellement une synthèse de chaque article qui donne lieu à une correction collective et individualisée qui leur permet d'évaluer précisément leur progression.

UE 4 – PRATIQUE D'ENSEMBLE

☒ pôle Aliénor

PRATIQUES D'ENSEMBLE

Chaque étudiant participe chaque semestre (8h/semestre)

- Au grand ensemble de musique ancienne (Judith Pacquier)

Et à **l'un des deux ensembles** ci-dessous (8h/semestre)

- Ensemble Renaissance (Pascale Boquet)
- Consort de cordes « élargi » (Matthieu Lusson)

Par ailleurs, chaque étudiant s'engage **dans 1 seul projet par semestre de musique de chambre** en petite formation (du duo au quatuor).

Musique de chambre ancienne Coordination : Judith Pacquier

Organisation	Les groupes sont définis en concertation avec les professeurs de répertoires principaux des étudiants concernés. Ils travaillent avec tous les enseignants des étudiants constituant le groupe. Chaque groupe d'étudiant doit travailler de façon autonome entre les cours.
Évaluation	L'évaluation de chaque semestre prend en compte le travail régulier et les prestations publiques. En musique ancienne, <ul style="list-style-type: none"> - Une pièce de musique de chambre doit être intégrée dans le programme du concert du 4^e semestre (S4). - Le programme du concert de fin d'études (S6) doit faire une large part au répertoire de musique d'ensemble.
Enseignants	Tous les enseignants du département de musique ancienne

Consort de violons & violes

Objectifs	Découverte et pratique des musiques polyphoniques. Construction collective d'une interprétation fondée sur l'écriture et des connaissances du contexte musical et historique de leurs pratiques. Prise en compte de choix de tempéraments et conscience de l'exigence de justesse. Travail sur notation originale dans la mesure du possible.
Contenus	Répertoires des XVI ^e et XVII ^e siècles
Étudiants	Ce groupe est ouvert aux étudiants en cordes, chant, claviers et cordes pincées
Enseignants	Matthieu Lusson

Ensemble Renaissance

Objectifs	Pratique des musiques polyphoniques ; Pratique des instruments Renaissance ; tempérament, instrumentation, diminution...
Contenus	Répertoires du XVI ^e siècle (fantaisies, chansons et danses : France, Italie, Angleterre, Espagne...)
Enseignante	Pascale Boquet

SESSIONS SPÉCIFIQUES

Ces sessions, organisées par le pôle Aliénor et avec divers partenaires, visent à donner aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier. Elles débouchent sur des prestations publiques dans des conditions proches des conditions professionnelles.

Organisation	24h environ aux semestres 2, 4 & 6.
Contenus	2023-2024 En lien avec la thématique générale de l'année 2023-2024, les sessions de rentrée et de printemps seront consacrées à la musique baroque française.

UE 5 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

☒ Université de Poitiers
☒ pôle Aliénor

ÉDUCATION RYTHMIQUE

Atelier de danses traditionnelles

Contenus	Rythme : Utilisation du corps et de la voix en rapport avec le mouvement et sa dynamique. Pratique vocale : Dynamique de la voix dans le parler rythmé, le chant pour mener la danse. Danse : Pratique des pas de base de danses de répertoires de bal.
Organisation	S1 : 12h S2 : 9h
Remarque	Prévoir une tenue souple et confortable, adaptée au mouvement. L'atelier est mené principalement par les étudiants en musique traditionnelle. Au second semestre, chaque étudiant de DN1 est convié à participer ponctuellement à la mise en musique de l'atelier. L'atelier est ouvert à l'ensemble des étudiants du pôle Aliénor.
Enseignant	Benoît Guerbigny

MÉDIATION ET OUTILS D'INSERTION

Compétences visées	Capacité à élaborer son parcours et ses objectifs professionnels ; Connaissance des métiers et du contexte professionnel ; Expérience du milieu professionnel : production, diffusion, création, enregistrement, etc Sensibilisation à la pédagogie, à la didactique, à la médiation Développement de l'autonomie en vue de la poursuite d'études en master ou de la professionnalisation.
Semestre 1	Cursus européens et mobilité ; Erasmus ; Outils méthodologiques : concevoir et présenter un programme ; mise en place d'un <i>Portfolio</i> ; Assister à un atelier pédagogique de DE2
Enseignants	Anne-Sophie Martinez, Claire Michon, Clément Joubert
Semestre 2	Outils méthodologiques : méthodologie du projet, gestion de planning et de calendrier, communication, etc. (en lien avec le projet, UE 6).
Enseignants	Barbara Tenneguïn, Emmanuel Vranckx
Semestre 3	Culture professionnelle, histoire de la culture en France, politiques culturelles, cadres d'emploi (contrats, intermittence), droits des interprètes Point sur le stage d'immersion professionnelle
Enseignants	Différents enseignants
Semestre 5 & 6	Diffusion, communication, médiation, aide aux projets
Objectifs et compétences visées	Il s'agit de travailler sur son propre projet artistique et la diffusion, de faire un point sur la programmation du monde de la musique et avoir des clés pour s'adapter au réseau et ainsi pouvoir déjà démarcher (à qui s'adresser ? comment ?)
Enseignantes	Sandrine Piq, Clémence Vergnault

INITIATION SONORISATION – S1

Objectifs	Connaître et savoir manipuler de façon élémentaire la chaîne du son de l'enregistrement à la diffusion.
Organisation	S1 : 6h
Enseignant	Anthony Malterre

JOURNÉES D'ACCUEIL & DÉCOUVERTE PRATIQUES ARTISTIQUES - S1

Les journées d'accueil sont obligatoires pour tous les nouveaux étudiants. Ils participent à des ateliers découvertes (improvisation, musique ancienne, musique contemporaine, danse traditionnelle, chant collectif,...) ainsi qu'aux réunions d'information.

PROJET - PRATIQUE DE LA SCÈNE - S2

Objectifs généraux	Améliorer la conscience de la scène : présence scénique, relation au public, le corps sur scène... Aborder tous les aspects d'un projet : préparation, conception, élaboration, présentation, contenu et forme du concert, afin de pouvoir les mettre en pratique de manière plus autonome par la suite (projet de réalisation musicale du cursus DE ou projets professionnels).
Contenus	Projet artistique réalisé en groupe, aboutissant à une présentation publique, relevant de la production et/ou de la création. Les cours apportent aux étudiants des éléments artistiques et scéniques. Le contenu du projet sera construit à partir des propositions des étudiants.
Organisation	Session de 20h
Enseignantes	Barbara Tenneguïn, Édith Gambier

ENREGISTREMENT ET MONTAGE - S4

1 journée théorique	Bref historique de l'enregistrement sonore ; Vue globale d'une chaîne d'enregistrement / mixage ; Différentes approches de la prise de son, essai de micros et comparaison ; Démonstration des possibilités techniques sur un enregistrement de studio existant (montage, mixage, ajout d'effets).
1 journée de pratique	Prise de son en petites formations ; expérimentation du montage.
Enseignant	Sylvain Kuntzmann

PORTFOLIO

Objectifs généraux	Chaque étudiant réalise un portfolio durant ses études. Cet outil de professionnalisation tend à évoluer tout le long de la vie professionnelle de l'étudiant et vise à valoriser ses connaissances et savoir-faire. Cette démarche de réflexion permet à l'artiste de se mettre en valeur à travers un outil qui peut prendre différentes formes à l'image de l'étudiant.
Contenus	Vidéos, photo, CV, liens internet, revue de presse, enregistrements...
Organisation	Les coordinateurs de chaque département d'étude suivent l'avancée du travail des étudiants lors de plusieurs rendez-vous. Le portfolio sera évalué au semestre 4.

→ Se reporter au document cadre à l'annexe 2, page 36

UE 6 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX & STAGE

Cours commun à tous les départements d'études

☒ Université

LANGUES VIVANTES – S1, S2, S3, S4, S5, S6

Contenus Langues proposées aux étudiants en licence de musique : anglais, allemand, espagnol.

N.B. : Les étudiants qui ont intégré le parcours immersion orchestre suivent une option qu'en S6. L'option de S4 est remplacée par le parcours immersion orchestre.

☒ pôle Aliénor

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR – S1, S2

Contenus Travail sur logiciel de composition et de son

Objectifs Savoir maîtriser des logiciels de composition et de traitement du son

Enseignant Sylvain Kuntzmann

PRATIQUE CORPORELLE

Les étudiants devront choisir parmi ces cours.

Kinésithérapie du musicien

Contenu Identifier les situations, postures et pratiques à risque
Identifier les pathologies et les moyens de les prévenir et de les traiter
Savoir corriger les déséquilibres fonctionnels dus à la fatigue, aux mauvaises habitudes et aux changements de techniques de jeu
Développer les pratiques corporelles individuelles grâce aux techniques de placement et de jeu corporel.

Organisation 15h au semestre 3. Pas de report possible sur le 2e semestre.

Enseignant Arnaud Creusot

Yoga

Contenu Description à venir

Organisation 15h au semestre 3. Pas de report possible sur le 2e semestre.

Enseignant En cours de recrutement

STAGE D'IMMERSION PROFESSIONNELLE

Semestre 4 & 5 Les modalités des stages d'immersion dans le milieu professionnel ou de pratique artistique sont détaillées dans le DOCUMENT-CADRE « Stages et mises en situation professionnelle ». Ces stages sont élaborés par l'étudiant en concertation avec le coordinateur du département d'étude. Ils donnent lieu à un bilan écrit, pris en compte dans l'évaluation continue.

Exemples de contenus Diffusion : accueil public et artistes, régie (lumières, plateau, etc.), communication, Production/création : assister/participer à des répétitions/concerts au sein d'un ensemble professionnel ; Encadrement de pupitres dans des orchestres d'élèves, etc.
Enregistrement : enjeux, présentation des différentes tâches et métiers, assister à des séances d'enregistrement ;
Communication et approche des médias ; Factice instrumentale et lutherie

Remarque Le stage valide l'UE 6 des semestres 4 et 5 ; le rapport de stage participe à la validation de l'UE6 du semestre 6.

→ Se reporter au document cadre sur les stages à l'annexe 1, page 31

Master « Musique : recherche et pratiques d'ensemble »

GÉNÉRALITÉS

DIPLÔME ET DOMAINES D'ÉTUDES

Ce programme, porté par l'Université de Poitiers en partenariat avec l'Université de Tours, le pôle Aliénor et l'Abbaye aux Dames de Saintes, s'adresse aux étudiants désireux d'associer un parcours de musicien interprète de haut niveau à un travail de recherche.

Ce Master vise à préparer l'insertion professionnelle des étudiants en développant leurs aptitudes techniques et scientifiques en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets individuels. Cette formation entend aussi favoriser la maîtrise des principes élémentaires de la transmission des connaissances et la mise en valeur des savoir-faire, par le biais d'un enseignement fondé sur l'interactivité, le travail en équipe et la prise d'initiative.

Le parcours « Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble » permet de définir son projet d'étude et de se forger des outils de professionnalisation, dans des contextes divers d'exercice des métiers d'interprète : concerts, spectacles, enregistrements audio ou vidéo, médiation musicale, enseignement.

Cette formation aboutit à un Master universitaire délivré par l'Université de Poitiers.

- Diplôme : MASTER
- Mention : Musicologie
- Parcours : Musique : recherche et pratiques d'ensemble

Durée de référence : 4 semestres / 120 ECTS

Ce Master est ouvert dans les domaines d'études suivants :

- Musique ancienne (pôle Aliénor)
- Orchestre classique et romantique (Abbaye aux Dames de Saintes)

CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS D'ENTRÉE

Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSPM) et d'une licence de musique et/ou musicologie
- être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CURSUS

La formation prépare les étudiants à construire une démarche musicale et artistique personnelle qui prenne en compte les évolutions actuelles des métiers et des pratiques et démarches artistiques.

- Association étroite de la recherche musicologique et des pratiques artistiques
- Approfondissement des répertoires principaux
- Préparation à l'insertion dans le milieu professionnel

COORDINATEURS·RICES

- Responsables du Master : Thierry Favier (Université de Poitiers)
- Musique ancienne : Claire Michon (pôle Aliénor)
- Orchestre classique et Romantique : Catherine Puig (Abbaye aux Dames de Saintes)

PARCOURS ET PROFESSIONNALISATION

Le projet de l'étudiant est placé au centre de sa formation : un suivi individualisé l'aide à définir son projet d'étude et ses objectifs professionnels, et à se forger des outils de professionnalisation, dans des contextes divers d'exercice des métiers d'interprète.

Partenaires : Canopé, Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP), établissements européens, festivals et ensembles spécialisés, etc.

Pour des raisons d'organisation du planning des cours, le parcours simultané DE et Master est soumis à un accord de la direction.

ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances sont détaillées dans le REGLEMENT DES ETUDES de l'Université de Poitiers : www.sha.univ-poitiers.fr

Évaluation de l'UE 3 : se reporter au REGLEMENT DES ETUDES du pôle Aliénor partie V.

ORGANISATION ET EMPLOI DU TEMPS

Les séminaires du tronc commun sont groupés par session de deux jours pour limiter le nombre de déplacements des étudiants et pour permettre plus particulièrement aux étudiants du parcours MRPE de mener parallèlement des activités de musiciens interprètes et/ou d'enseignants.

Les étudiants de Poitiers comme ceux de Tours suivent une partie des cours dans l'université partenaire.

Les enseignements spécifiques du parcours Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble se déroulent à l'Abbaye-aux-Dames de Saintes et au Pôle Aliénor de Poitiers. Ceux du parcours Musique et sciences humaines se répartissent également entre Tours et Poitiers.

Enfin, quelques enseignements sont délocalisés (Bibliothèque Nationale, Fondation Royaumont, Haute École de Musique de Genève ou Bern).

GRILLE DE COURS MASTER de MUSIQUE ANCIENNE

Intitulé de l'UE Semestre 1	Volume horaire	ECTS	Intitulé de l'UE Semestre 2	Volume horaire	ECTS
UE 1 - Enseignements disciplinaires	44	12	UE 1 - Enseignements disciplinaires	37	9
<i>Concepts et outils</i>	<i>18</i>		<i>Concepts et outils</i>	<i>12</i>	
<i>La performance musicale</i>	<i>24</i>		<i>Écriture scientifique</i>	<i>12</i>	
			<i>Encadrement du mémoire</i>	<i>1</i>	
			<i>Journée de présentation des mémoires</i>	<i>6</i>	
			<i>Suivi de manifestations scientifiques</i>	<i>6</i>	
UE 2 - Compétences auxiliaires	18	3	UE 2 - Compétences auxiliaires	36	6
<i>Langue vivante</i>	<i>18</i>		<i>Langue vivante</i>	<i>18</i>	
			<i>Compétences numériques</i>	<i>12</i>	
			<i>Journée des professionnels</i>	<i>6</i>	
UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation	74	15	UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation	90	15
<i>Pratique instrumentale</i>	<i>12</i>		<i>Pratique instrumentale</i>	<i>12</i>	
<i>Musique de chambre</i>	<i>20</i>		<i>Musique de chambre</i>	<i>20</i>	
<i>Production et diffusion artistique</i>	<i>42</i>		<i>Production et diffusion artistique</i>	<i>40</i>	
			<i>Récital solo et ensembles</i>	<i>–</i>	
			<i>Étude des traités</i>	<i>18</i>	
TOTAL	136	30	TOTAL	163	30

Intitulé de l'UE Semestre 3	Volume horaire	ECTS	Intitulé de l'UE Semestre 4	Volume horaire	ECTS
UE 1 – Enseignements disciplinaires	31	9	UE 1 – Enseignements disciplinaires - Mémoire	18	12
<i>Sources de la performance musicale</i>	<i>12</i>		<i>Sources de la performance musicale</i>	<i>12</i>	
<i>Usage de l'analyse</i>	<i>18</i>		<i>Journée de présentation des mémoires</i>	<i>6</i>	
<i>Encadrement du mémoire</i>	<i>1</i>		<i>Soutenance d'un mémoire de recherche</i>		
UE 2 – Compétences auxiliaires	24	6	UE 2 – Professionnalisation	6	6
<i>Readings in musicology</i>	<i>12</i>		<i>Stage ou validation de l'expérience professionnelle</i>	<i>-</i>	
<i>Compétences numériques</i>	<i>12</i>				
UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation	98	15	UE 3 – Formation de l'interprète et professionnalisation	74	12
<i>Pratique instrumentale</i>	<i>12</i>		<i>Pratique instrumentale</i>	<i>12</i>	
<i>Musique de chambre</i>	<i>20</i>		<i>Musique de chambre</i>	<i>20</i>	
<i>Production et diffusion artistique</i>	<i>42</i>		<i>Production et diffusion artistique</i>	<i>42</i>	
<i>Organologie</i>	<i>24</i>		<i>Récital solo et ensembles</i>	<i>-</i>	
TOTAL	153	30	TOTAL	98	30

Forme des enseignements

CM : cours magistral

TD : travaux dirigés

APP : autres pratiques pédagogiques (ateliers d'apprentissage, de recherche, plateforme en ligne, suivi individuel, etc.)

Modalités d'évaluation

CCI : contrôle continu intégral

CT : contrôle terminal

Quitus présence

UE 1 – Enseignements disciplinaires - Mémoire

☒ Universités de Poitiers et de Tours

Les enseignements universitaires sont dispensés au sein des deux départements de musique et musicologie des universités partenaires, par les enseignants-chercheurs du centre de recherches interdisciplinaires en Histoire, arts et musicologie (CRIHAM, EA 4270), du Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR – UMR 7323), du laboratoire Interactions culturelles et discursives (EA 6297), et par des chercheurs invités.

Les descriptifs complets des cours et des bibliographies sont disponibles dans la brochure du département de musicologie des universités de Tours et Poitiers, ainsi que les modalités de contrôle des connaissances : <http://sha.univ-poitiers.fr/master-musicologie>

Concepts et outils

Semestre 1

Le séminaire propose une réflexion sur les définitions, les approches et les enjeux de la musicologie contemporaine. Plusieurs séances seront consacrées à une série de concepts communs aux sciences humaines qui sont couramment mobilisés dans le champ musicologique.

Semestre 2

Cet enseignement s'attache à répondre aux besoins des étudiants dans les premières étapes de leur recherche et les débuts de la rédaction de leur mémoire d'étape. Il présente les principales ressources (encyclopédies, revues, ressources numériques) dans les différents domaines de la musicologie : musicologie historique, ethnomusicologie, Popular Music studies. Il aborde la constitution d'une bibliographie et la recherche de sources de différents types. La réalisation d'un entretien en lien avec le sujet du mémoire permet de sensibiliser à l'intérêt du croisement de différentes sources et à l'analyse de discours.

La performance musicale

Semestre 1

Ce séminaire est consacré aux différents aspects de la performance musicale envisagée dans des contextes très divers. Il est organisé en huit séances indépendantes. Les étudiants doivent en suivre six dont deux, "Enjeux de la performance" et "Ecritures et oralité" sont obligatoires. Les autres abordent des aspects plus spécifiques de la performance musicale dans différents champs de la création musicale.

Écriture scientifique

Semestre 2

Ce séminaire forme les étudiants aux particularités et aux normes de l'écrit scientifique, en vue de la rédaction du mémoire d'étape. Les questions du lexique, du niveau de langue, de la structuration du discours (hiérarchie des titres, utilisation du paragraphe), de l'argumentation, du statut de l'exemple et de la citation, etc. seront traitées à partir des travaux des étudiants.

Suivi de manifestations scientifiques

Semestre 2

Les étudiants doivent suivre une série de manifestations scientifiques. Ils sont invités à assister aux manifestations organisées par les laboratoires des universités de Tours et Poitiers mais peuvent également choisir d'autres manifestations, particulièrement si elles sont en rapport direct avec leur sujet de recherche. Il leur faut alors en informer le responsable du master et produire une attestation de l'organisateur de la manifestation.

Sources de la performance musicale

Semestres 3 et 4

Ce séminaire est organisé en séances autonomes qui proposent chacune une réflexion sur une problématique liée à la performance musicale à partir de sources très diverses (sources musicales, iconographiques, sources audio et audiovisuelles, etc.).

Mémoire de recherche

Semestres 1 & 2	Aide individualisée : Définition du champ d'étude et de la problématique ; bilan historiographique et bibliographie ;
Semestres 3 & 4	Aide individualisée à la préparation du mémoire de recherche
Enseignants	Enseignants-chercheurs des départements de musicologie de Tours et Poitiers

Journée de présentation des mémoires

Semestres 2 et 4

Cette journée propose aux étudiants de présenter oralement l'avancée de leur recherche et de faire part de leur questionnement et de leurs difficultés. C'est un moment privilégié d'échanges entre étudiants et enseignants. Les échanges accorderont une place essentielle aux problématiques communes et aux enjeux propres à la discipline.

Usage de l'analyse

Semestre 3

Le cours « usages de l'analyse » est conçu pour guider les étudiants dans la conception, la réalisation et la rédaction des passages du mémoire de M2 qui requièrent l'analyse et/ou la description de matériaux musicaux variés.

UE 2 – Compétences auxiliaires - Professionnalisation

☒ Universités de Poitiers et de Tours

Langue vivante

Semestres 1 et 2

Approfondissement de l'enseignement en langue vivante adapté à la discipline.

Objectifs :

- Maîtriser le vocabulaire spécifique de la discipline dans une langue étrangère
- Être capable de comprendre un texte spécialisé en langue étrangère et d'en résumer les principales lignes dans la même langue.

Readings in musicology

Semestre 3

Ce module propose un enseignement en langue anglaise consacré à l'analyse d'un corpus de textes musicologiques en anglais.

Objectifs :

- Présenter en anglais le contenu d'un écrit musicologique
- Participer à une discussion en anglais sur des questions de musicologie.

Compétences numériques

Semestre 3

Ce module propose un apprentissage aux fonctions avancées des logiciels de montage audio-vidéo et un suivi individuel des étudiants sur les logiciels présentés au semestre 2, individualisé en fonction des besoins des étudiants.

Objectifs :

- Maîtrise d'un logiciel de montage audio-vidéo
- Maîtrise de différents logiciels (bureautique, édition musicale, web-édition)

Stage d'insertion professionnelle

Durée : 1 mois minimum ou équivalent horaire

UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation

☒ pôle Aliénor

PRATIQUE INSTRUMENTALE

Organisation	Cours individuel 12h / semestre
Enseignants	Tous professeurs référents
Évaluation	Évaluation continue notée et récital de fin d'année. ⇨ REGLEMENT DES ETUDES

MUSIQUE DE CHAMBRE

Organisation	14h / semestre
Remarque	Les étudiants en Master sont intégrés aux ensembles avec les étudiants en DNSPM/Licence et DE ⇨ page 20 et peuvent également avoir des cours spécifiques.

PRODUCTION ET DIFFUSION ARTISTIQUE

En complément des deux modules ci-dessous, les contenus de ce module sont définis en concertation avec l'étudiant en fonction de son projet, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (UE1, UE3, UE6) : Early Music Lab, rhétorique musicale, basse continue, accords et tempéraments, sessions spécifiques, etc. ⇨ pages 19 à 21

NB : Les modules « Projet de réalisation artistique » et « Enregistrement et montage » sont organisés alternativement une année sur 2 et peuvent donc avoir lieu soit en Master 1, soit en Master 2.

Projet de réalisation artistique

Objectifs	Réalisation collective d'un concert ou spectacle à destination de publics divers : scolaires, tous public. La dimension de médiation doit être travaillée : dossier pédagogique en direction des enseignants des écoles, éventuellement interventions dans les classes avant les concerts, programme, présentation orale.
Semestre impair	Conception et élaboration du projet
Semestre pair	Réalisation d'un concert ou spectacle à destination de publics divers : scolaires, tous public.
Remarque	Les concerts seront réalisés en collaboration un lieu de programmation et, le cas échéant, des ensembles spécialisés.
Enseignant	Nicolas Brasart

⇨ DOCUMENT-CADRE « *Projet de réalisation artistique* », et REGLEMENT DES ETUDES.

Enregistrement et montage

Formation à l'enregistrement, à la direction artistique, à la pratique de la session d'enregistrement, pouvant aboutir à la réalisation d'une « maquette ».

Objectifs	Être capable de réaliser des enregistrements simples et pratiquer des montages simples ; Avoir une expérience de la session d'enregistrement avec tous ses paramètres : préparation artistique, pratique, technique, balance, direction artistique, plan de montage, montage, mixage, etc.
Semestre impair	Formation à l'enregistrement et au montage.
Semestre pair	Session d'enregistrement, réalisation du plan de montage, participation au montage et mixage final.
Enseignants	Laurent Baraton et Claire Michon

ÉTUDES DES TRAITES

☒ Universités de Poitiers & Tours

Semestre 2 : Ce séminaire s'attachera à la lecture approfondie des principaux traités musicaux (rhétorique, écrits théoriques, méthodes instrumentales) de la période baroque, et d'en dégager les enjeux fondamentaux afin d'approfondir les connaissances théoriques et amener à de véritables mises en pratique dans l'exécution instrumentale

ORGANOLOGIE

☒ pôle Aliénor

Semestre 3 : Ce séminaire prend des formes différentes selon les spécialités instrumentales des étudiants. Il peut être mutualisé avec les étudiants du domaine « orchestre classique et romantique » ou des étudiants en DNSPM de musique ancienne

MODALITÉS DE VALIDATION & D'ÉVALUATION

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études est disponible en téléchargement sur le Cloud du pôle Aliénor. Il est très important de le consulter. Il comprend 7 parties :

- I - Présentation des formations et modalités d'accès
- II - Règlement des études de la formation menant au DNSPM et à la licence de musique
- III - Règlement des études de la formation menant au Diplôme d'État
- IV - Règlement des études de la formation menant au Master universitaire « Musique : recherche et pratiques d'ensemble »
- V - Dispositions générales aux formations
- VI - Parcours de formation
- VII - Règlement des études - étudiants étrangers

CONSEIL DES ÉTUDES

Chaque fin de semestre, et pour un suivi individualisé des étudiants, le cas de tous les étudiants est examiné au regard des fiches d'évaluation et des retours sur les prestations publiques.

Ce conseil est amené à prononcer un avis notamment sur les validations à l'entrée, les projets de parcours, l'entrée en formation pédagogique : il assiste la directrice dans ses décisions.

C'est également le lieu des délibérations lorsqu'un étudiant est en difficulté pour la validation d'une UE, d'un semestre, ou d'une année.

ASSIDUITÉ & PONCTUALITÉ

Pour tous les cours dispensés au pôle Aliénor et les travaux dirigés (TD) à l'université, **assiduité et ponctualité aux cours sont obligatoires.**

Il n'est pas autorisé de placer une répétition ou une prestation publique sur l'horaire d'un cours de l'université ou du pôle Aliénor.

Toute absence au pôle Aliénor doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la direction du département enseignement supérieur du pôle. Cette autorisation peut être refusée. Se reporter aux règlements intérieurs des 2 établissements.

BARÈME

Ce barème, utilisé pour les unités d'enseignement évaluées au pôle est compatible avec le système européen de transfert de crédits (ECTS : *European Credit Transfer System*).

- Chaque note correspond à ce qui est attendu de l'étudiant à un moment donné de sa formation, par rapport au niveau à atteindre.
- Des notes intermédiaires sont possibles.
- Les enseignants occasionnels (stages et master - classes) remplissent une fiche d'appréciation formative, avec un commentaire.

Barème pôle Aliénor	Appréciation générale
18 et plus	Excellent à exceptionnel
17 16	Très bien
15 14	Bien
13 12	Assez bien
11 10	Satisfaisant (résultat minimum attendu)
9 8	Résultat en deçà des attentes, mais l'évaluateur a confiance dans la capacité de l'étudiant à recouvrer le niveau attendu
< 8	Résultat insuffisant et inquiétude quant à la capacité d'atteindre les objectifs visés. En-dessous de 7 : résultat très insuffisant

Certains cours sont validés sans note, mais avec un *quitus* (certificat de présence et de participation) :

ecc : évaluation continue sur certificat de participation

ecn : évaluation continue notée

e : examen noté

Quelques enseignements ont un barème d'évaluation spécifique : Stages d'immersion professionnelle (DNSPM et Master)

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION DNSPM MUSIQUE ANCIENNE

Objectifs communs à tous les instruments du département

La formation aide l'étudiant à acquérir et approfondir la connaissance des styles et des répertoires, et à développer ses compétences instrumentales. Elle l'amène à construire une démarche personnelle et « historiquement informée » qui prenne en compte l'évolution des pratiques artistiques.

L'objectif de la formation est de renforcer les liens entre la culture du répertoire et la pratique de l'artiste sur scène (maîtrise instrumentale et connaissances des styles).

Un accent particulier est mis sur l'autonomie et la préparation à la recherche (lecture de traités, recherche de répertoires, contexte et pratiques historiques, organologie, édition, etc.).

CULTURE DU RÉPERTOIRE	Commentaires généraux et objectifs pour DN1	Objectifs pour DN2	Objectifs pour DN3
<u>Culture générale des musiques anciennes</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Décipher de façon structurée un répertoire (corpus d'œuvre) autour des pièces travaillées (solo et musique de chambre). • Appliquer le cours de rhétorique : analyse des pièces, connaissance et prise en compte des contextes historiques, artistiques, culturels, conscience de leur importance dans l'élaboration de l'interprétation, • Lire, analyser et mettre en application les traités et sources. • Relier ses connaissances à la pratique instrumentale et à l'élaboration de l'interprétation. • Apprendre à contextualiser les données historiques, artistiques, culturelles, et les intégrer à l'interprétation. • Réaliser un projet portant sur l'application pratique d'un aspect du jeu selon une ou des sources historiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances des sources historiques : lecture et contextualisation des sources, • Présenter les sources et expliquer son interprétation, ses choix (édition, interprétation) • Approfondir l'application de la rhétorique dans son jeu. • Connaître l'évolution de l'interprétation depuis le renouveau de la musique ancienne et discerner les différents courants d'interprétation d'aujourd'hui. • Le travail écrit de fin de S4 doit s'étoffer des réflexions et expériences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des enjeux rhétoriques et des notions fondamentales : adaptation, qualité du discours et de l'action, mémoire. • Inclure dans au moins un projet les liens entre la musique et un autre art (littérature ou peinture, sculpture, architecture). • Faire des choix libres, conscients et argumentés.
<u>Improvisation, ornementation Basse Continue</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'outils théoriques et pratiques. • Analyse des pièces abordées. • Pratique de l'ornementation et de la diminution. • Pratique et approfondissement de la basse continue (rôle, connaissance des exemples). 	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer ses connaissances théoriques sur les différents styles d'ornementation et de diminutions. • Improviser/composer/arranger en ayant une connaissance des exemples écrits (selon les styles). 	<ul style="list-style-type: none"> • Orner, diminuer, improviser, composer, réécrire, ajouter des voix : développer ses connaissances théoriques et multiplier ses expériences pratiques (orner et diminuer dès le déchiffrement). • Être capable de transmettre et d'expliquer ses connaissances à ses partenaires de musique de chambre. • Basse continue : appliquer de façon autonome la connaissance des styles

<u>Instruments complémentaires</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Claviers : Toucher d'autres claviers (orgue, clavicorde, clavecin), pratique d'instruments mélodiques ou du chant. • Instruments mélodiques : pratiques des claviers et si possible d'autres instruments ou du chant. 		
<u>Organologie, tempéraments et accord</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de l'importance du choix de l'instrument approprié au répertoire. • Savoir accorder un instrument à clavier (clavecin, orgue positif), • Comprendre l'intérêt des tempéraments et en connaître les principaux. • Stages ou rencontres autour d'instruments historiques ou reconstitués. 	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir un tempérament selon les situations de jeux • Mettre en application les connaissances théoriques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les conditions (répertoires, instruments, accord) pour les répétitions/concerts.

PRATIQUE COLLECTIVE	Commentaires généraux et objectifs pour DN1	Objectifs pour DN2	Objectifs pour DN3
<u>Pratiques d'ensemble</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations publiques dans divers contextes incluant des présentations orales et écrites. • Les initiatives personnelles sont primordiales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des initiatives : constituer des groupes et choix de répertoire adapté. • Préparer en temps restreint une œuvre de musique de chambre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être autonome dans la constitution de groupes, le choix du répertoire et le planning de répétitions. • Pouvoir être « leader » dans un groupe.
<u>Élargissement du répertoire</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Déchiffrer de façon structurée un répertoire (corpus d'œuvre) autour des pièces travaillées. • Développer la curiosité par des exemples enregistrés et du déchiffrage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir le répertoire abordé. • Développer l'autonomie dans la recherche de nouveaux répertoires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être autonome dans la recherche de répertoires. • Connaître la discographie et la littérature critique (contemporaine et postérieure) du répertoire abordé. • Initiation à la recherche.

L'ARTISTE L'INSTRUMENTISTE LE CHANTEUR	Commentaires généraux et objectifs pour DN1	Objectifs pour DN2	Objectifs pour DN3
<u>Méthodes de travail</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des compétences à l'entrée en DNSPM : prise de conscience des acquis et de la façon dont ils ont été intégrés. • Analyser et enrichir ses méthodes de travail personnelles et les adapter aux œuvres abordées. • Envisager son parcours d'études (Erasmus, Master, DE, doctorat) en fonction d'un projet professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du travail personnel : concentration, détente, conscience des aspects corporels, gestion du temps. • Développer l'autonomie et apprendre à travailler en un temps donné. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir élaboré des stratégies de travail personnelles permettant de s'adapter à différents rythmes de travail et à diverses situations professionnelles. • Pouvoir expliciter ses choix d'interprétation et de méthode de travail lors de mise en situation pédagogique, ou pour « mener » une répétition

<u>Maîtrise instrumentale</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'une technique souple, adaptée aux besoins de chaque pièce et à chaque domaine instrumental ou vocal • Identifier ses manques, ses faiblesses, ses qualités. • Développer et approfondir sa technique à partir de ses connaissances. • Techniques de jeu anciennes (doigtés, articulations, etc.) et contemporaines pour certains instruments. • Jouer en public le répertoire abordé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser de façon systématique et raisonnée les pratiques et techniques anciennes du jeu instrumental • Prise en compte des données organologiques et adapter sa technique aux instruments choisis. • Gestion de la préparation de concert et maîtrise du jeu en public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Personnalité musicale affirmée, capable d'évolution et d'adaptation, engagée dans les pratiques collectives et solistes. • Relier les aspects techniques, organologiques, historiques, stylistiques avec son interprétation, et prendre en compte tous ces éléments dans la préparation de concert ; • Maîtriser son jeu en public ; faire preuve de réactivité et d'adaptation dans la préparation/pendant le concert
<u>Répertoire spécifique par instrument</u>	Au début de la première année, l'étudiant établit avec l'aide de son professeur d'instrument une liste « a minima » d'œuvres qui devront avoir été travaillées (abordées et/ou abouties) avant la fin des 3 années de formation.		

Concerts du 4^e semestre et de fin d'étude

Constitution des programmes

Pour constituer ces programmes, l'étudiant doit pouvoir puiser dans le répertoire travaillé en cours depuis son entrée en formation. De cette façon la période consacrée à la préparation de l'épreuve est d'une durée raisonnable et n'est pas une mise entre parenthèses des études.

Un programme thématique est possible. Il doit toutefois être varié et comprendre des œuvres d'au moins 2 esthétiques ou périodes différentes. Il doit également permettre d'apprécier des compétences et qualités diverses. Le thème peut être considéré comme un prétexte ou un argument ; il devient le fil conducteur du concert. Le thème peut contribuer à la sélection des pièces, mais il pourrait aussi apparaître après le choix du programme.

Une sonate, ou un mouvement de sonate pour instrument mélodique et instrument polyphonique peut être incluse à ces programmes (concert de fin d'études : soit à la partie de 30', soit à la partie de 15').

Concert de fin d'études (S6)

Extrait du règlement des études : L'étudiant peut faire appel à des musiciens non étudiants au pôle Aliénor ; il assume la responsabilité artistique du choix de ces musiciens. Le nom de chacun d'entre eux doit être communiqué au pôle Aliénor au plus tard 48 heures avant le concert. En cas d'accident, l'activité de ces artistes ne sera pas associée à celle du pôle Aliénor ; c'est la responsabilité civile des artistes qui couvrira les risques.

Critères d'évaluation des concerts de fin d'études (DNSPM, DE) et concerts de S4

- Conformité aux attentes indiquées dans le chapitre du règlement des études consacré à ce moment d'évaluation ;
- Qualité du dossier (concert de S4, concert de fin d'études DE) ou du programme destiné au public (concert de fin d'études S6) ;
- Programme varié et présentant un bon intérêt artistique ;
- Qualité artistique des prestations d'ensemble ; capacité à s'entourer d'une équipe de partenaires d'un bon niveau artistique et à soutenir, dans la préparation et sur scène, la responsabilité artistique de l'ensemble ;
- A titre individuel, faire preuve d'une très bonne maîtrise instrumentale ou vocale, au service d'une expression artistique exigeante, engagée et aboutie ;
- Capacité à mener une médiation avec le public bien adaptée à celui-ci et artistiquement pertinente.

ANNEXE 1 : DOCUMENT CADRE SUR LES STAGES

STAGES ET MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES DNSPM & MASTER

Ce document est communiqué aux structures d'accueil, aux tuteurs de stage et aux étudiants, afin que tous disposent des mêmes informations.

Principes généraux¹

Les stages et les mises en situation professionnelle visent à donner aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier et à favoriser ainsi leur insertion.

Les stages, comme les mises en situation professionnelle, ont une **finalité pédagogique**.

LE STAGE

I – Définitions

Le stage est généralement une **expérience individuelle** : un étudiant placé dans une équipe professionnelle. Des formules de stages bénéficiant à un groupe d'étudiant peuvent exceptionnellement être mis en place.

Il fait l'objet d'une **convention de stage**, signée par le pôle Aliénor, la structure d'accueil et chaque étudiant. (cf. VII – 1)

Le stage peut être de deux natures : immersion dans le milieu professionnel ou pratique artistique.

Le stage d'immersion dans le milieu professionnel

Ce type de stage permet à l'étudiant de mieux connaître son futur univers professionnel, dans les dimensions autres que l'interprétation artistique telles que l'administration, la médiation, les relations avec les publics, l'organisation de la production ou de la diffusion, les dimensions techniques et technico-artistiques. **Il doit avoir un contenu en rapport avec l'activité artistique.**

Ce stage aidera l'étudiant à conforter son projet professionnel, à mieux comprendre les diverses dimensions de la formation qui lui est dispensée, en élargissant sa connaissance des réalités des métiers.

Le stage de pratique artistique

Ce type de stage permet à l'étudiant de participer au travail artistique de la structure d'accueil. Il peut ne pas aboutir à une présence sur le plateau.

Des collaborations entre le pôle Aliénor et des structures de création ou de diffusion (ex : orchestres), peuvent néanmoins conduire à des actions à **visée pédagogique** pour un groupe d'étudiants, forme collective du stage, pouvant donner lieu à une ou plusieurs représentations devant un public.

En cas de production devant un public, la présence d'étudiants du pôle Aliénor et les conditions d'élaboration du spectacle doivent être clairement indiquées au public, sur tous les supports de communication.

II – Durée du ou des stages

Avant la fin de ses études, l'étudiant devra avoir suivi un volume horaire minimum de 70 heures de stage (deux semaines à temps plein environ).

Ce volume horaire peut être fractionné en plusieurs stages (3 au maximum) auprès de structures d'accueil différentes.

Toutefois la durée minimum d'un stage auprès d'une structure est de 3 jours, ou 18 heures.

Dans le cadre d'un deuxième DNSPM, l'étudiant aura à suivre un stage supplémentaire pour le 2^{ème} DNSPM.

La durée journalière du stage ne doit pas dépasser 8h, sauf dérogation.

Étudiants en DNSPM/Licence

Le (ou les) stage(s) est (sont) valorisés dans la maquette en 2 et 3^{ème} année de formation. Toutefois, il est possible d'en réaliser dès la 1^{ère} année de formation.

Étudiants en MASTER « musique : recherche et pratique d'ensemble »

Le stage est préparé au cours de la 1^{ère} année et doit être effectué au cours de la 2^e année.

Il peut être remplacé par une mise en situation professionnelle organisée par le pôle Aliénor (cf page 3), ou une validation de l'expérience professionnelle.

Volume horaire minimum 35h, de préférence en un seul stage, mais pouvant être réparti en 2 stages.

III – Stage à l'étranger

Hors cadre Erasmus

Pour les stages à l'étranger, les dispositions sont les mêmes que pour un stage en France. La convention sera rédigée en anglais.

Dans le cadre du programme Erasmus +

La charte Erasmus « élargie » permet aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de ce programme. La durée d'un stage dans le cadre d'Erasmus + est de 2 mois minimum. Pour cette raison, les stages Erasmus doivent plutôt être envisagés dans le cadre d'un master.

¹ Ce document-cadre reprend les principales préconisations de la circulaire préparée par le ministère de la culture et le ministère du travail.

IV – Modalités de préparation et de déroulement du stage

IV – 1 Recherche du stage

Elle incombe à l'étudiant ; celui-ci peut demander conseil au coordinateur de son département d'études, à son professeur référent, à la responsable de la formation au DNSPM. Lors de sa prise de contact avec la structure d'accueil, l'étudiant doit exposer les conditions du déroulé du stage à cette structure, à l'aide du présent document cadre. Cette recherche doit être commencée rapidement, et l'étudiant doit faire une proposition au plus tard lors du rendez-vous individuel du semestre 3 avec le coordinateur du département.

Nota Bene : pour les cordes, c'est Christine Tessier qui suit tous les stages.

IV – 2 Période de stage

Le stage peut être effectué

2. Pendant la période de cours :

Dans ce cas, l'étudiant doit communiquer en même temps que la demande de convention de stage complètement renseignée, et au plus tard 1 mois avant le début du stage, les dates à l'aide du formulaire de demande d'autorisation d'absence afin de négocier le calendrier. Le coordinateur du département d'études ou la direction peuvent refuser un stage si celui-ci occasionne trop d'absences, ou des absences dont les conséquences sont trop importantes (musique de chambre par exemple).

Nota Bene : le stage ne peut pas se dérouler sans cette autorisation d'absence.

2. Pendant les périodes de vacances universitaires, à l'exception de la période de fermeture du pôle Aliénor (20 juillet-20 août environ suivant les années).

Nota Bene : Les étudiants ayant fait une demande de mobilité Erasmus pour une période couvrant tout ou partie du DN2 ou DN3 doivent anticiper leur(s) stage(s) en DN1 ou DN2.

*La totalité des stages doivent être effectués, et le rapport remis, **avant le 15 mars du dernier semestre d'études**. Au-delà de cette date, l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante (à l'Université et au pôle Aliénor) pour obtenir le DNSPM et la licence ou le Master.*

IV – 3 Procédure administrative

1. L'étudiant doit demander conseil au coordinateur du département d'études (DNSPM) ou du Master, qui juge du bien-fondé du stage, de sa durée et des dates.
2. **Deux mois au plus tard avant le début du stage**, l'étudiant doit remplir et faire remplir par le coordinateur et par l'entreprise d'accueil une demande de convention de stage (feuille à se procurer sur le cloud ou auprès de Christelle Herbin). Une fois cette feuille remplie complètement et retournée au pôle Aliénor, **au plus tard un mois (hors vacances)** avant le début du stage, la convention pourra être rédigée et signée.

Il peut dans certains cas particulier (stage en milieu complexe) être prudent d'anticiper et notamment de demander qui signe la convention et sous quelle échéance.

*Nota Bene : **Il faut impérativement que la convention de stage soit signée** par les trois signataires (étudiant, entreprise d'accueil et pôle Aliénor) **15 jours avant le début du stage**. Au-delà la convention ne pourra plus être traitée administrativement et le stage ne pourra pas avoir lieu*

Voir un rétro-planning pour les étudiants en DNSPM en annexe 1

V – Évaluation du stage

Rapport de stage

Pour chaque stage effectué, l'étudiant doit rendre au pôle Aliénor un rapport de stage de 5 à 10 pages, **en l'envoyant en pdf** au coordinateur.

Si l'étudiant effectue plusieurs stages de même nature, il peut rendre un seul rapport de stage faisant état de ses différentes expériences².

Nota Bene : Pour la rédaction de ce rapport, l'étudiant peut s'appuyer sur les éléments proposés en annexe 2.

Modalités d'évaluation

Étudiants en DNSPM/Licence

L'évaluation du stage est faite par le coordinateur du département d'études³ et participe à la validation de l'UE 4 et de l'UE 5 au semestre 5 pour les départements de Tours ; de l'UE6 aux semestres 4 et 5 pour les départements de Poitiers.

- La validation du stage prend en compte :
 - le ou les stages effectués (conventions de stage)
 - la ou les fiches d'appréciation des tuteurs

La note correspond au barème spécifique suivant :

² Lorsqu'un étudiant effectue des stages supplémentaires au-delà de la durée de 70 heures, et qu'un ou plusieurs rapports ont déjà été rédigés pour les stages précédents, le rapport de stage est facultatif.

³ Christine Tessier pour les cordes

14 : très bon ensemble

12 : bon ensemble

10 : ensemble satisfaisant

8 : ensemble insuffisant (non validé)

6 : ensemble très insuffisant (non validé)

- L'évaluation du rapport de stage, participe à la validation de l'UE4 du semestre 5 pour les départements de Tours et l'UE6 du semestre 6 pour les départements de Poitiers, selon le barème habituel appliqué à tous les enseignements du pôle Aliénor.

Étudiants en MASTER « musique : recherche et pratique d'ensemble »

Le stage participe à la validation de l'UE 2 au semestre 4

Le stage est validé sur quitus (certificat de présence).

Il peut faire l'objet d'une validation de l'expérience professionnelle.

VI – Demandes de validation concernant les stages (DNSPM et Master)

Des validations des acquis antérieurs concernant les stages peuvent être demandées. Selon les cas, elles suivent des procédures différentes :

Étudiants inscrits dans le « Parcours orchestre » au sein de l'Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine

Ce parcours tient lieu de stage, et valide entièrement les UE 4 au semestre 5 et 6 (DNSPM). Les étudiants doivent rédiger un rapport de stage (voir plus haut) pour valider l'UE 5 du semestre 5.

Procédure pour étudiants intermittents du spectacle

Demande de validation avec justificatifs : procédure normale, au plus tard en septembre du 3^e semestre (DNSPM) ou à la fin du second semestre (master). Si la demande est acceptée, l'étudiant aura une validation totale des stages.

Procédure pour les étudiants impliqués dans un ensemble constitué justifiant d'activité régulière

La demande de validation (avec justificatif) doit également être effectuée au plus tard au début du 3^e semestre (DNSPM) ou à la fin du second semestre (Master).

En cas de validation, la moitié seulement des 70h de stage sont validées. L'étudiant (DNSPM) devra donc effectuer 35h de stage.

La procédure de validation est en deux temps :

1^o temps - admissibilité de la demande

Elle est prononcée par le conseil des études ou par le conseil pédagogique.

2^o temps - validation de la demande

Si la demande est admissible, l'étudiant doit fournir :

A. Un dossier de justificatifs

Contrat, liste de concerts, conventions, dossier de presse, statuts si association, et tous les justificatifs indiquant l'engagement de l'étudiant au sein de l'ensemble.

B. Un rapport

Équivalent du rapport de stage (voir annexe 2), il doit mettre en valeur les compétences développées dans le cadre de l'activité régulière en ensemble.

VII – Structures d'accueil et tuteurs

VII - 1 Convention de stage

La convention de stage précise notamment :

- l'objet
- les objectifs pédagogiques
- les dates et la durée
- le nom et la fonction du tuteur dans la structure d'accueil
- les modalités d'évaluation
- les conditions d'accueil (horaires, locaux, remboursement de frais, etc.)
- la gratification éventuelle

Elle doit par ailleurs comprendre toute information permettant de préciser le déroulement du stage et de clarifier les engagements de l'étudiant, de la structure d'accueil et du pôle Aliénor.

Dans le cas où l'activité du stagiaire implique un travail de nuit, le dimanche ou les jours fériés, ce point doit être précisé par la structure d'accueil avant la signature de la convention. Ce cadre particulier doit rester exceptionnel et doit être justifié par l'activité de la structure d'accueil du stage.

VII - 2 Conditions matérielles d'accueil des stagiaires

La structure d'accueil veillera à offrir au stagiaire les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Si le stage nécessite des déplacements sur d'autres sites que celui de la structure d'accueil, le stagiaire bénéficiera des mêmes facilités ou remboursements de transport que les employés sous contrat.

VII - 4 Régime de protection sociale et assurance

Pendant la période du stage, l'étudiant conserve son statut d'étudiant et la protection sociale en découlant.

VII - 5 Le tuteur

Chaque étudiant a deux personnes référentes pour le stage :

- au pôle Aliénor, le coordinateur du département d'études,
- un tuteur dans la structure d'accueil.

Ces deux personnes conviennent des objectifs et modalités du stage, veillent à l'articulation entre les finalités du cursus de formation et celles du stage, s'informent des difficultés éventuelles lors de son déroulement. Le tuteur encadre et accompagne le stagiaire pendant toute la durée de son stage.

À l'issue du stage, et au plus tard 15 jours après la fin du stage, le tuteur remet au pôle Aliénor la fiche d'appréciation qui accompagne la convention, renseignée en y proposant des éléments d'évaluation. Une liste de critères d'appréciation est proposée en annexe 3.

VII - 6 Gratification

Lors des stages, y compris ceux durant lesquels l'étudiant participe à une représentation devant un public, aux côtés de professionnels salariés, une gratification peut être envisagée. Celle-ci correspondra alors au minimum à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale. En deçà de ce seuil, la gratification n'est pas soumise à cotisations sociales.

LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

La mise en situation professionnelle est une expérience collective. **Ce n'est pas un stage.** Elle place l'étudiant dans une situation proche des conditions professionnelles d'exercice du métier, mais est organisée par le pôle Aliénor, le cas échéant en collaboration avec un ou des partenaires. Il s'agit par exemple du travail d'une classe ou d'un groupe d'étudiants avec un chef d'orchestre, ou d'un spectacle d'étudiants élaboré par l'équipe pédagogique. Elle peut donner lieu à une présentation devant un public.

Les mises en situation professionnelle peuvent également prendre la forme de sessions suivies dans le cadre d'un orchestre de jeunes ou d'une académie d'été, à condition qu'une convention en précise les objectifs.

NB : Les mises en situation professionnelles organisées par le pôle Aliénor

- **ne dispensent pas les étudiants d'effectuer un stage avant la fin de leur cursus⁴**
- font également l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant, le pôle Aliénor, et l'autre établissement ou structure de production/ diffusion,
- ne peuvent donner lieu à gratification.

ANNEXES

ANNEXE 1

Rétro-planning pour les étudiants en DNSPM :

- DN1- début S2 : Médiation et outils d'insertion : « Point sur les stages »
- DN2-S3 septembre/octobre rendez-vous individuel : proposition de l'étudiant au coordinateur
- DN2 - début S4 : Médiation et outils d'insertion « Point sur les stages »
- Entre la 1^o participation (en DN1) au « Point sur les stages » et le 15 mars de DN2 : l'étudiant cherche un stage et présente son projet au coordinateur.
- Au plus tard le 15 mars de DN2, l'étudiant retire la demande de convention de stage sur le cloud ou auprès de Christelle Herbin.
- La convention est établie
- DN2-S4 ou DN3-S5 (au plus tard début DN3-S6) : le (les) stage(s) est (sont) effectué(s)
- DN3-S5 Rapport à rendre **au plus tard le 15 mars.**

ANNEXE 2

Éléments du rapport de stage (à destination des étudiants)

Les points ci-dessous sont une liste **non exhaustive**, pour vous aider à rédiger un rapport de stage. En fonction de la nature du stage (« immersion dans le milieu professionnel » ou « pratique artistique »), vous déclinez ces questions différemment.

- La structure qui vous a accueilli : son activité, l'équipe, l'organisation, le tuteur, etc.
- Le déroulement et le contenu du stage : missions et activités qui vous sont confiées, moyens mis en œuvre, difficultés rencontrées, éléments d'auto-évaluation, etc.
- Bilan : ce que vous retirez sur le plan personnel et professionnel ; connaissances et compétences ; comment utiliser ce nouveau savoir-faire dans votre pratique professionnelle de musicien ? en quoi votre pratique professionnelle a-t-elle pu s'enrichir de cette expérience ?

ANNEXE 3

Critères à destination des tuteurs pour établir la fiche d'appréciation :

- qualité de la préparation
- engagement, ponctualité, attitude et comportement
- ouverture, réceptivité, qualités relationnelles
- connaissances, compétences
- compréhension des enjeux, adaptation au contexte professionnel dans tous ses paramètres (artistiques, administratifs, etc.)
- adaptabilité, réactivité
- progression durant le stage

NB : cette liste non exhaustive doit être adaptée en fonction de la nature du stage (« immersion dans le milieu professionnel » ou « pratique artistique »).

Cette fiche d'appréciation doit être apportée par l'étudiant au tuteur et transmise à Christelle Herbin à l'issue du stage.

⁴ À l'exception des étudiants en Master pour lesquelles dans certains cas, une mise en situation professionnelle pourra remplacer une période de stage sur les 2.

ANNEXE 2 : DOCUMENT CADRE SUR LE PORTFOLIO

PORTFOLIO DNSPM

Définition

« Le portfolio existe depuis longtemps. En effet, les artistes, les mannequins, les photographes, les écrivains, les acteurs et les architectes, entre autres, l'utilisent pour démontrer leur talent et pour se faire connaître des employeurs en leur présentant leurs productions les plus significatives »⁵.

C'est un **dossier personnel évolutif** dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement ou un employeur.

Il se caractérise principalement par le projet artistique professionnel de l'étudiant, par le choix des documents et par la réflexion à apporter.

Objectifs

« Le portfolio est donc à la fois un outil tangible et un processus de réflexion qui amène l'étudiant à élaborer son propre cadre de référence »⁶.

Principaux objectifs :

- Réaliser une synthèse de sa formation en vue de l'insertion professionnelle ;
- Regrouper en un seul « lieu » les travaux et expériences significatifs appelés à évoluer au fil de sa vie professionnelle ;
- Développer sa capacité à se présenter professionnellement
 - Exposer son projet personnel, ses valeurs, son expérience professionnelle artistique ;
 - Choisir les documents pertinents en fonction de l'objectif recherché.

Cahier des charges – Contenu et forme

Tout au long de la formation, l'étudiant compile un dossier professionnel qui constitue une « carte d'identité » en vue de l'insertion professionnelle (dossier de présentation pour de futures candidatures par exemple).

Les travaux réalisés dans le cadre des études ou en marge de celles-ci doivent pouvoir faire l'objet d'une présentation synthétique et sont appelés à servir et à évoluer au long de la vie professionnelle.

Contenu

La pertinence du contenu du portfolio repose sur des choix personnels ; la liste ne peut donc pas être exhaustive. Chaque document doit être explicite et concis.

Curriculum Vitae : il est nécessairement synthétique, et tient sur une seule page.

Présentation personnelle de l'artiste

- Biographie
- Photos
- Programmes de prestations publiques
- Enregistrements et vidéos : concerts, spectacles, projets, maquettes
- Champs esthétiques et répertoires privilégiés
- Liste des œuvres travaillées (musique de chambre, solo)
- Sélection d'articles de presse

Forme

Ce travail devra avoir les caractéristiques d'un document professionnel (qualité de la présentation).

Sa forme est libre ; elle doit être au service d'une présentation authentique de votre personnalité.

Exemples : site web (portfoliobox.net), blog, page facebook, fichier sur clé USB, support papier, etc.

NB : Le cursus DE contient un module « portfolio de l'enseignant » relié à la préparation aux entretiens professionnels. Si l'étudiant envisage cette formation et qu'il a déjà une expérience de médiation, transmission, enseignement, son portfolio peut intégrer une partie consacrée à cette expérience :

- Perspectives et finalités de l'enseignement : valeurs, objectifs, répertoires et esthétiques ;
- Synthèse d'un projet réalisé avec des élèves.

Le portfolio doit être rendu au coordinateur du département d'études le 6 mai 2024.

⁵ Université du Québec, Trois-Rivières http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=96

⁶ Université du Québec, Trois-Rivières http://www2.uqtr.ca/hee/site_1/index.php?no_fiche=313

Soutiens et partenaires du pôle Aliénor

